

## **C.T.L du 17 avril 2012 : Déclaration liminaire des élus **F.O.-DGFIP 76****

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués aujourd'hui pour discuter essentiellement des « conditions de vie au travail ».

Nous vous rappelons cet extrait de la motion « conditions de travail » de notre dernier congrès **F.O.-DGFIP** :

« La Direction Générale a mis en place un Comité National de Suivi des Conditions de Travail dont la séance plénière se tient deux fois dans l'année, précédée à chaque fois d'une série de sous groupes techniques sur les thèmes suivants : relations hiérarchiques, formation des Cadres, risques psychosociaux, espaces de dialogues dans les unités de travail (EDD), tableau de bord de veille sociale (TBVS), document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

**F.O.-DGFIP ne cautionnera pas des actions ne débouchant sur aucune avancée concrète visant d'avantage à dédouaner l'administration qu'à réellement améliorer les conditions de travail.**

Aussi **F.O.-DGFIP** exige , dans le cadre du nouvel outil d'évaluation des risques qu'est le TBVS, la prise en compte réelle de la question des effectifs.

La dégradation continue des conditions de travail a une répercussion importante et dramatique sur l'état de santé physique et mentale des agents et donc, à terme, sur le fonctionnement des services, créant ainsi une spirale infernale.

En outre, la fixation d'objectifs toujours à la hausse avec des moyens en constante diminution fait peser sur les personnels un stress permanent.

C'est pourquoi **F.O.-DGFIP** exige :

- le respect absolu des lois et règlements garantissant les droits des agents,
- l'attribution des moyens nécessaires au bon exercice des missions,
- la véritable prise en compte des besoins des agents dans le cadre des instances statutaires compétentes.

**F.O.-DGFIP** mettra tout en œuvre pour y parvenir »

Monsieur le Président, à de nombreuses reprises, dans le cadre de toutes les instances statutaires locales, **les élus F.O. ont régulièrement dénoncé l'origine du mal être au travail : ce sont les conditions de travail générées par les suppressions d'emplois depuis des années liées aux contre réformes tous azimuts et aux applications non maîtrisées.**

La mise en place du DUERP et d'espaces de dialogue (EDD) , le guide de prévention des risques psychosociaux (RPS) ainsi que le TBVS constituent un arsenal qui matérialise la volonté de la DGFIP de s'engager dans une démarche d'amélioration des conditions de vie au travail.


Cependant, **F.O.-DGFIP 76 n'est pas dupe quant à l'objectif poursuivi** : couvrir la responsabilité de la Direction quant à son obligation de résultat dans la protection de la santé de ses agents.

Les **services étouffent sous le poids de la charge de travail** dont l'augmentation est directement liée à **la politique de suppressions** systématiques et ininterrompues **d'emplois**. Les **agents souffrent de perdre le sens du travail bien fait** quant ils doivent perpétuellement s'adapter à un flot continu de réformes désorganisées.

Dans ce contexte, les élus **F.O.-DGFIP 76** saisissent néanmoins l'occasion qui leur est donnée de pouvoir dénoncer et quantifier cette dégradation qui malheureusement pour les personnels et au détriment des usagers, ne va certainement pas s'arrêter de si tôt !

\*\*\*

**BULLETIN D'ADHESION**

 NOM : ..... PRÉNOM : .....

GRADE : ..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ..... %

AFFECTATION : .....  
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)

Fait à ..... le .....  
(signature)

*→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu*